

DUBÉ, Jean-Claude, *Les intendants de la Nouvelle-France*.  
Montréal, Fides, Coll. « Fleur de Lys », 1984. 327 p. 24,95 \$.

Louis Lavallée

Volume 39, numéro 3, hiver 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304375ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304375ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lavallée, L. (1986). Compte rendu de [DUBÉ, Jean-Claude, *Les intendants de la Nouvelle-France*. Montréal, Fides, Coll. « Fleur de Lys », 1984. 327 p. 24,95 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39(3), 415–417.  
<https://doi.org/10.7202/304375ar>

## COMPTES RENDUS

DUBÉ, Jean-Claude, *Les intendants de la Nouvelle-France*. Montréal, Fides, Coll. «Fleur de Lys», 1984. 327 p. 24,95\$

Roland Mousnier déplorait récemment dans la séculaire *Revue historique* que l'histoire des institutions de la France n'était plus ou peu pratiquée dans son pays et qu'elle était devenue le lot des historiens américains ou canadiens. J.-C. Dubé, dans sa rigoureuse enquête sur les intendants de la Nouvelle-France, en offre la probante démonstration. En effet, à bien lire le titre ou parcourir la bibliographie des sources et études consultées, on est rapidement convaincu qu'il s'agit là d'un ouvrage qui s'intéresse moins à mesurer les succès ou insuccès de telle intendance en Nouvelle-France (exercice futile la plupart du temps) qu'à cerner les contours sociaux, familiaux, économiques, démographiques, culturels et religieux des quinze individus qui ont été nommés (tous ne sont pas venus ou arrivés) à l'intendance de Québec. En ce sens, la très minutieuse recherche de J.-C. Dubé colle davantage à la métropole qu'à la colonie, rejoint surtout les historiens de l'Hexagone et risque de décevoir les spécialistes de la Nouvelle-France qui espéraient y trouver matière à meubler leurs cours. En effet, l'essentiel de ce bel ouvrage renvoie à l'histoire de France: les individus analysés, les dépôts d'archives fréquentés (leur seule nomenclature nous convie à un véritable tour de France qui témoigne des recherches héroïques de l'auteur), les modèles historiographiques retenus.

Solidement appuyée sur les archives notariales et paroissiales (les plus riches et les plus monotones à dépouiller), la synthèse de J.-C. Dubé s'articule autour d'un plan thématique à multiples volets qui s'inscrit dans le temps long de l'intendance canadienne: 1663-1760. Thèmes retenus qui tracent bien les nouvelles avenues de l'histoire institutionnelle qui a répudié la sèche description des séances du cabinet royal, l'irrespirable procession des ministres, de leurs fonctions et gestes, et s'est convertie à la stimulante histoire sociale des institutions. En d'autres termes, puisque l'appareil gouvernemental est connu dans des moindres coulisses, il faut dès lors en étudier socialement (entendez totalement) les individus qui l'ont animé. Si l'histoire des institutions veut survivre, elle doit obligatoirement passer par cette voie qui a réussi à réanimer depuis peu cette discipline moribonde.

Au fil des huit chapitres qui, des histoires de famille, aux alliances, à la fortune, au cadre de vie, à la culture et à la religion, captent notre attention sans lassitude, proposons une pesée globale de cette fonction d'intendant perçue à travers les quinze individus qui l'ont occupée.

Pour replacer le groupe dans la longue durée sociale et démographique, en reconstituer les composantes, identifier les pôles d'alliances, de fidélités et de clientèles, il fallait d'abord que l'auteur se livre à de longues explorations généalogiques qui sont ordonnées dans un ensemble de tableaux dont le plus clair est renvoyé en appendices (on aurait souhaité qu'ils soient intégrés aux chapitres pour mieux suivre le texte). Les acquis d'une enquête aussi fouillée s'expriment ainsi. Démographiquement, le groupe est original. Les intendants

se marient à un âge avancé (35 ans) dans une société où le mariage est déjà tardif (4 restent célibataires dont le vertueux Talon qui dans sa vie presque monacale affiche simplicité et sobriété); ils ont peu d'enfants et pratiquent sans doute à l'instar des élites les «funestes secrets»; enfin ils meurent vieux (70 ans). Ce rapide aperçu qui repose sur un faible échantillon a cependant le mérite de proposer quelques chiffres révélateurs des comportements démographiques de l'élite française d'Ancien Régime dont l'étude reste à faire.

Socialement, les conclusions dégagées par l'auteur rejoignent celles qui sont déjà connues sur les grands corps d'officiers de la France pré-révolutionnaire. Les ancêtres des intendants sont tous à des degrés divers mêlés à l'argent et à la finance qui dans tous les cas constituent les tremplins majeurs à la promotion économique et sociale de leurs descendants. Ils ont suivi plus tard les étapes classiques de la mobilité en passant par les facultés de droit, les offices de justice et de finance, la magistrature enfin. Ils ont quitté leurs provinces (confondues avec le domaine primitif des Capétiens qui ne va pas au-delà de la Loire), rejoint la capitale et très vite se sont intégrés aux «lobbies» les plus importants, en l'occurrence ceux des ministres de la marine (celui de Colbert est le plus remarquable), par le jeu savant des alliances, des clientèles et des fidélités. Rapprochement à mettre en parallèle avec la tendance plus marquée au 18<sup>e</sup> siècle de recruter à l'intendance des candidats spécialisés dans l'administration de la marine. La génération des intendants concrétise ensuite l'homogénéité des élites quand la robe, l'Église et l'épée sont réunies par les mariages. Les quinze intendants sont tous nobles avant leur nomination et résument dans leur promotion la réussite de ces familles provinciales qui lentement, de la «marchandise», la finance et la robe, ont conquis la noblesse toujours perméable jusqu'à l'aube du 18<sup>e</sup> siècle. J.-C. Dubé apporte la preuve, après tant d'autres, que la France des deux premiers siècles de la Modernité est demeurée une société ouverte où la mobilité sociale est permise au prix de temps et de beaucoup d'argent.

Économiquement, le groupe est fort bien assis. Les pères des intendants qui participent aux finances publiques et contractent d'heureuses alliances assurent au lignage richesse et promotion. Aucun pauvre en effet dans ce milieu puisque les avoirs frôlent en moyenne les 200 000 livres et se partagent, à l'instar des plus belles fortunes françaises, entre les rentes, les offices, les terres et les maisons. Cela annonce de plus belles réussites, celles des intendants, dont les fortunes rejoignent en moyenne les 300 000 livres et excèdent à deux occasions (L. Robert et F. Bigot) le million. Dans la majorité des cas, Bigot bien sûr n'y est pas inclus, les intendants ne se sont pas enrichis au Canada; bien au contraire plusieurs y trouvèrent la ruine. Cette richesse ne s'accorde pas généralement avec le décor de la vie qui, sauf exceptions, (les deux millionnaires mènent grand train) n'est jamais à l'image de celui qu'affiche la noblesse de cour. La tendance générale est à la simplicité... toute relative puisqu'elle commande des sommes accessibles à fort peu de Français.

Le beau livre de J.-C. Dubé se ferme sur deux chapitres bien ramassés qui nous convainquent aisément par les recherches érudites qu'il a menées, que les intendants ne sont pas des ignares mais affichent au contraire une culture quelquefois savante. Ils sont issus de milieux cultivés, à l'occasion brillants, où ne font défaut ni les savants, ni les hommes de lettres, ni les juristes de renom. De surcroît (la documentation de l'auteur est ici plus fra-

gile), ils sont dans l'ensemble pieux ou dévots, Talon est toujours le modèle, et l'Église suffisamment présente dans le groupe pour attester que les chemins du pouvoir doivent passer par l'autel.

En conclusion, nous serions tenté d'aller plus loin que l'auteur et de souligner que sa démonstration offre sans équivoque la preuve que la Nouvelle-France est sur le plan administratif une province de France semblable aux autres. Le personnel de son intendance est dans son origine, son recrutement, sa formation, sa fortune et sa culture, au diapason de celui qu'on retrouve outre-atlantique. Les intendants de la Nouvelle-France n'avaient donc rien à envier à leurs collègues de la métropole... sinon, peut-être, de ne l'avoir jamais quittée.

*Département d'histoire  
Université de Montréal*

LOUIS LAVALLÉE